

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CASSIS

L'an deux mille vingt-deux, le douze du mois de décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CASSIS s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Danielle MILON, Maire.

Nº154

Date de Publication

2 2 DEC. 2022

Date de Transmission au Contrôle de Légalité

2 2 DEC. 2022

Date de la convocation

6 décembre 2022

Présents :

Mmes HATEMIAN-SOLARI, LABI-MALAKIAN, LAFAYSSE, LOVERA, MATEO, VAUTRIN.

MM. BARRAL, BOYER, CHAIX, DENONFOUX, DE CANEVA, FAVIER, FIGAROLI, JULLIEN-FIORI, MACHERAS DE MONTILLET, MORTELETTE.

Pouvoirs:

Mme BRUNET à M. BOYER Mme FIGARELLA à M. FAVIER Mme GOBET à M. CHAIX

Mme PADOVANI FAURE-BRAC à Mme le Maire

Mme SAGAUT à Mme MATEO Mme VEILEX à M. DENONFOUX

M. BURZIO à M. BARRAL

M. CHAUSSIDIERE à Mme LAFAYSSE

M. DE SOUSA à M. MORTELETTE

M. REYMOND à M. MACHERAS DE MONTILLET

Absents:

Mme HERVE GENOVESI M. MAS-FRAISSINET

Madame LABI-MALAKIAN a été élue secrétaire

Objet: Fixation des tarifs 2023 de la Z.M.E.L. de Port Miou.

A la demande de Madame le Maire, monsieur DE CANEVA expose à ses collègues que la commune est titulaire d'une Autorisation d'Occupation du Domaine Public pour l'aménagement, l'organisation et la gestion de la zone de mouillages et d'équipements légers de la calanque de Port Miou.

Ce service public industriel et commercial est géré en gestion directe sous la forme d'une régie municipale dotée de la seule autonomie financière et dispose donc d'un budget annexe.

Pour la saison estivale 2023 à venir, il convient de mettre à jour les tarifs de la ZMEL.

Le rapporteur propose au conseil municipal :

- d'approuver les nouveaux tarifs tels que présentés en annexe au sein de la présente,
- d'autoriser le Maire à poursuivre et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à l'unanimité la proposition du rapporteur.

Ainsi fait et délibéré en Mairie de Cassis, le 12 décembre 2022.

Le Maire, Danielle MILON